

Malraux : «Trois articles de 1925», *La Quinzaine littéraire*, 1^{er} septembre 1967, n° 34, p. 4-5.

Une période de la vie d'André Malraux demeure assez obscure. Celle qu'il passa en Indochine après qu'il eût été condamné – avec sursis – pour un prétendu vol de statues. Son procès lui avait fait prendre conscience des injustices commises par l'administration coloniale à l'égard de ceux qu'elle tenait sous son autorité. Après être rentré à Paris, il décide de repartir pour Saïgon pour y publier, avec son ami Paul Monin, brillant avocat et journaliste de là-bas, un journal d'opposition.

L'histoire de ce journal *L'Indochine*, dont le premier numéro paraît le 17 juin 1925, est racontée par un Américain, Walter G. Langlois dans un ouvrage passionnant à paraître, en traduction, au Mercure de France. Dans une courte préface, que nous publions par ailleurs, Walter G. Langlois dit combien la période indochinoise est importante chez Malraux : elle marque le début de la croisade qui devait le mener à *L'Espoir*. Le biographe retrace dans son livre les violentes polémiques d'André Malraux contre les directeurs tarés des seuls journaux autorisés par l'administration, sa lutte contre le gouverneur de Cochinchine, Maurice Cognacq, les efforts qu'il déploie pour dresser sur ses pieds une élite annamite et, finalement, sa semi-défaite. Il reprend le bateau pour la France en janvier 1926, persuadé que la solution pour l'Indochine se trouve à Paris.

Nous reproduisons ci-dessous quelques-uns des éditoriaux publiés par André Malraux dans *L'Indochine* qui, après des tracasseries sans nombre et une interdiction de fait, avait pris le titre : *L'Indochine enchaînée*.

M. Cognacq est le gouverneur de la Cochinchine. Malraux avait dénoncé ses malversations à propos d'une vente de terrains à Camau. Labaste, président de la Chambre d'Agriculture, une créature de Cognacq, et Chavigny, directeur d'un journal aux ordres, avaient été primitivement stigmatisés par le bouillant éditorialiste. Le nouveau gouverneur général attendu est Alexandre Varenne.

* * *

Réouverture

Lorsqu'on est puissant et que l'on a une jolie femme dont l'admiration est assez modérée, il y a un moyen bien connu de n'être pas trompé : c'est de l'enfermer. Ainsi M. Cognacq, pour faire connaître aux diverses populations cochinchinoises son amour de la vérité, s'en assura le monopole.

Eh ! que voulez-vous que fasse, en quelque matière que ce soit, M. Cognacq, sinon un monopole ? Sans doute, sans doute. L'habitude est une seconde nature. Et puis, il est nécessaire de montrer au nouveau Gouverneur général, que l'on qualifiait hier de bolcheviste tout comme un simple journaliste indépendant, que la sympathie, l'affection, la tendresse même qu'on lui porte sont des sentiments hautement désintéressés. A moi ! corps constitués ! Que l'Indochine devienne blanche, telle l'hermine connue pour sa pudeur. Que les Annamites soient heureux ! Qu'ils apportent au bon docteur des bouquets mouillés de larmes – de reconnaissance, cette fois – et que, dans un silence lourd d'admiration, s'élèvent seules les voix éminemment pures de Labaste et de Chavigny.

Le Courrier Saigonnais, fontaine des naïvetés gouvernementales pour lesquelles l'Impartial demande des prix excessifs, nous informe dans un de ses derniers numéros que : rien n'est tel qu'un scandale pour lancer une colonie. C'était donc cela !

Dévoué docteur ! Ainsi, Camau, les urnes électorales qui s'allongent et se rétrécissent comme des accordéons, les titres honorifiques, le texte de la loi sur la liberté de la presse traduit en Ubu, le barbotage des caractères d'imprimerie, les faillites à ressorts, interchangeables, retournables comme une chemise d'Auvergnat, sont des avions bénévoles dont l'administration se sert, Citroën supérieur, pour inscrire sur le ciel le nom de l'Indochine ? Et nul ne l'avait deviné. L'injustice des hommes est infinie. Retirons-nous dans un monastère, seul lieu où nous permette maintenant de nous réfugier notre pauvreté ! ...

Vous ne voulez pas ? Non ?

Vous voulez attendre le nouveau Gouverneur général ?

Bien. Alors, écoutez : cet homme demandera quelques explications. Vous les lui donnerez. Vous lui direz par exemple, que les diverses lois françaises gagnent à être appliquées en Indochine suivant l'esprit du code aztèque : que la liberté de la presse consiste à faire chaparder ou boycotter les journaux à la poste, à faire terroriser les typographes par les agents de la Sûreté; que la meilleure façon de faire défricher les terres incultes par les Annamites est de donner aux bons amis celles qu'ils ont défrichées déjà; que les menaces, faites aux parents des jeunes Annamites qui trouvent que votre politique indigène n'est pas toute de mansuétude, donnent au prestige français un incontestable empire; que l'interdiction des journaux comme l'Œuvre à la bibliothèque est juste et normale; que le déplacement des fonctionnaires qui lisent chez eux lesdits journaux, s'impose; qu'il est bon de donner aux Chavigny et autres Outrey une subvention d'un million par an, subvention portée au budget sous la rubrique «Bienfaisance : Sourds-muets».

Non ? Vous ne voulez pas lui dire toutes ces choses excellentes ?

C'est donc nous qui les lui dirons. Nous ajouterons :

«Monsieur le Gouverneur général, voici cent onze lettres, dont cinquante-deux signées; soixante-dix-sept plaintes signées; deux témoignages; un constat d'huissier; un dossier avec annotations signées; des abonnements administratifs. Nous vous avons fait dire en France que nous vous donnerions ces documents. Les voici.»

Depuis un an, les lois françaises promulguées à la colonie sont constamment violées. Nul ne l'ignore. Ou bien le Gouverneur, seul entre tous les Français établis en Cochinchine, ne le sait pas, et il est tout désigné pour aller prendre le Gouvernement de la Guadeloupe ou de la Martinique, de Saint-Pierre-et-Miquelon ou de toute autre colonie simplette; ou il le sait et il est alors désigné pour la retraite, tout court.

Toutes les injustices, toutes les exactions, toutes les fariboles qui ont transformé les provinces en royaumes moïs ou empapahoutas ont la même origine; certains groupes financiers et commerçants d'Indochine sont devenus plus puissants que le Gouvernement local. Celui-ci, au lieu d'être un médiateur entre ces groupes et la population, fait cause commune avec les premiers. Leur politique est fort simple :

gagner le plus d'argent possible dans le temps le plus court; et ils répondraient à quiconque les attaquerait qu'ils sont là pour faire leurs affaires et non pour faire celles de l'Etat ou faciliter l'existence des hommes qui le composent. Ce qui serait exact.

Ce que devient leur politique lorsqu'elle est politique d'Etat, nous l'avons vu, nous le voyons tous les jours. Mais nous commençons, Français et Annamites, à l'avoir assez vu.

Cela, vous le savez. Mais il importe que le nouveau Gouverneur général, lorsqu'il arrivera, l'ignore.

Vous allez donc lui jouer la petite comédie dite «des corps constitués». Vous lui montrerez une petite Chambre d'Agriculture présidée par M. Labaste, pour qui vous êtes allé jusqu'à l'héroïsme : «Debout ! les morts ! et tous aux urnes !» Une petite Chambre de Commerce présidée par M. de la Pommeraye, qui ne vous doit pas la moindre combine; un petit Conseil colonial présidé par Chavigny. Puis, ces trois représentants de l'honneur public viendront, au nom de la population, déclarer au Gouverneur général que vous êtes le plus brillant Gouverneur qu'ait jamais connu la Cochinchine. Et je ne dis rien de Luid Quam Trinh, qui les suivra à distance respectueuse et viendra – suprême ironie – chanter vos louanges au nom de la population annamite.

Ce n'est pas trop mal combiné. Mais je vous affirme que cela ne réussira pas. Et je vous dirai pourquoi le jour de l'arrivée de M. Varenne. Car cet article aura une suite, bon docteur, comme un simple roman-feuilleton.

Questions annamites. Le Gouvernement par les traitres

Après avoir constaté que l'Administration de la Cochinchine s'applique, pour ne pas diminuer le prestige des chefs de province, à refuser l'entrée de la France aux Annamites et prépare ainsi à nous combattre les plus énergiques d'entre eux qui partent sans passeports pour les pays qui ne montreront pas de sévérité pour un état civil assez vague : Amérique, Allemagne ou Russie, nous sommes amenés à chercher quels sont les hommes que cette Administration choisit au nom de la France pour les mettre à la tête

de leurs compatriotes; à quelles mains est confiée la tâche délicate entre toutes de servir d'intermédiaire entre la France et l'Annam et de faire comprendre l'utilité d'une alliance à de jeunes intelligences avides d'une liberté plus grande que celle qu'elles trouvent en naissant.

Nous touchons ici au centre même de la question de la colonisation; entre tous nos associés, lesquels choisirons-nous pour en faire des chefs ?

Lorsque la question s'est sérieusement posée, le Gouvernement s'est trouvé en face de deux catégories d'hommes : les descendants des anciennes grandes familles d'Annam d'une part; et d'autre part, ceux que l'on pourrait appeler les nouveaux venus, ceux qui viennent du peuple ou de la petite bourgeoisie et qui doivent à leur valeur le prestige qu'ils ont acquis auprès de leurs compatriotes.

Les premiers ont été choisis en assez grand nombre. Ils pourraient être fort utiles au Gouvernement si celui-ci les laissait parler en toute liberté. Car il les consulte souvent. Mais la consultation a généralement lieu de la façon suivante :

«Eh bien ! Monsieur X, que pensez-vous de la situation des indigènes ?»

Si M. X répond que les indigènes sont ravis, le Gouverneur est content; si un inspecteur assiste à l'entrevue, le Gouverneur est enchanté et M. X qui – est-il besoin de le dire ? – est fonctionnaire, a de l'avancement; mais s'il insinue que, dans les provinces de Cochinchine, les pauvres ont un roi qui n'est ni le Gouverneur ni l'administrateur, mais le gendarme; mais s'il insinue que, depuis un mois, à Rachgia, les nhaqués mangent des racines, ce qui est excellent, Monsieur Cognacq, mais en petite quantité seulement, et peut-être un peu désagréable comme nourriture ordinaire (c'est du moins l'avis du cimetière), adieu, avancement !

Et à nous, les dossiers annotés; un administrateur ou un gouverneur, ou un manitou quelconque demande que cet individu (la première punition de l'Annamite qui n'approuve pas les racines est de devenir un sieur ou un individu) soit envoyé dans le plus mauvais poste possible...

Voilà pour les premiers.

Quant aux seconds, c'est un peu différent. On peut les faire chanter en menaçant leur famille, sans doute; certains d'entre eux, cependant, sont décidés à parler, et parleront. Il ne reste donc qu'une ressource : opposer à leurs témoignages d'autres témoignages, en parfaite contradiction avec eux, et créer le doute qui profite toujours à l'Administration, qui a le temps pour elle; car, si les Annamites qui souffrent sont nombreux, ceux qui parlent sont rares...

Ces témoins qui doivent être opposés à ceux qui parlent réellement au nom d'un million d'hommes, où les trouver ?

Il ne s'agit plus de présenter des objections à une politique, ni d'en proposer une autre; il ne s'agit plus seulement des secrétaires bien vêtus de Saïgon, mais de tous leurs frères de douleurs qui, dans les provinces pauvres, n'ont ni médecins, ni écoles, ni riz, à l'heure où l'on gave ses amis de quatre-vingt mille piastres, car il convient de se distraire...

«C'est là une opposition facile», me disait hier un Français que j'entretenais de ce sujet ennuyeux. Littérairement sans doute. Mais pratiquement, les paysans de Rachgia déplorent, figurez-vous, cette facilité même, et cependant ils ne font pas de politique.

Donc, qui trouver ?

Quelqu'un ayant servi ses frères; ayant fait de l'opposition. Ayant montré, si possible, la haine de la France, présentant des garanties de sincérité, et prêt à les vendre... En un mot, un traître.

C'est pourquoi les Annamites, qui ne savent rien de ces histoires, vont être censés avoir désigné, pour les représenter auprès du Gouverneur général Varenne, un homme sur le passage de qui ils crachent.

De plus, tout Annamite a sa «clientèle» au sens ancien du mot, c'est-à-dire un ensemble de parents et d'amis qui suivent sa fortune. Ils sont placés avec leur maître.

Ils deviennent nôtres; toutes les haines qu'ils inspirent, et elles sont nombreuses, c'est sur la France, qui les emploie sans les connaître, qu'elles vont converger.

Je dis à tous les Français : «Cette rumeur qui monte de tous les points de la terre d'Annam, cette angoisse qui depuis quelques années réunit les rancunes et les haines dispersées, peut devenir, si vous n'y prenez garde, le chant d'une terrible moisson... Je demande à ceux qui me liront de tenter de savoir ce qui se passe ici, et quand ils le sauront, d'oser dire à un homme qui vient en Indochine pour demander où est la justice, et, au besoin, pour la faire, qu'ils ne sont pas, qu'ils n'ont jamais été solidaires de celui qui, pour garder sa place, n'a pu élever, au nom de la France et de l'Annam, que le double masque du pitre et du valet, du mouchardage et de la trahison.»

Considérations sur le livre vert

Le livre vert, c'est le rapport du Conseil colonial, établi sur les indications de notre excellent confrère Maurice Cognacq. C'est là que nous pouvons lire, avec l'admiration émerveillée que nous inspirent tous ses actes lorsqu'il en explique lui-même la haute valeur, la liste complète de ses bienfaits, la profondeur de sa pensée, la grandeur de sa justice.

Oserais-je le dire, cependant ? Lorsque je lis ses œuvres, notre excellent confrère Maurice Cognacq me fait l'effet d'un petit farceur. Tout le long de 500 pages, il raconte des blagues aux conseillers coloniaux.

Voyons tout d'abord le «coup d'œil d'ensemble sur la situation politique». On y lit que la presse d'opposition n'intéresse personne, que la population admire sans réserves l'éminent Gouverneur qui la dirige. Passons. Mais on y lit aussi que la cause de sa prospérité est dans son indifférence à la politique, que «des Annamites, des Chinois et des Français» veulent introduire ici.

Pardon.

La politique dont nous souffrons tous, la politique odieuse et ridicule qui à l'heure actuelle crée en Cochinchine un mécontentement visible et qui, si nous n'y prenons garde, amènera quelque jour de tragiques résultats, ce ne sont ni les Annamites, ni les Chinois, ni les Français qui l'ont apportée ici : c'est le Gouverneur Cognacq qui, l'ayant

admiration aux Antilles, l'a trouvée si intéressante pour un Gouverneur qu'il s'est hâté, dès qu'il a pu, de l'instituer ici.

Cette politique consiste tout entière à grouper autour de soi les éléments de sa propre puissance, afin de lui donner quelque stabilité, et, cela fait, à tenir l'Indochine et ceux qui l'habitent pour la propriété des copains. Je fais exception pour les banques qui, elles, servent peu Cognacq mais se servent beaucoup de lui. Ceux qui s'opposent à cette façon de faire ne sont en aucune façon des politiciens, ce sont, beaucoup plus simplement, des gens qui réclament justice.

Notre confrère Maurice Cognacq nous explique ensuite qu'il représente l'ordre. Cette affirmation ressortit à un autre genre de fantaisies. Un vieil ami de Maurice Cognacq vient-il barboter les rizières d'un paysan ? Conséquence de l'ordre. Le paysan refuse-t-il de se laisser dépouiller ? Désordre, désordre affreux ! Rébellion, danger public. Il fallait vraiment être certain de voir un Chavigny président, pour oser proposer comme arguments aux conseillers coloniaux d'aussi amères plaisanteries.

Vient ensuite une phrase particulièrement heureuse. Je ne saurais résister au plaisir de la copier.

«La politique du Gouvernement de la Cochinchine pendant l'année qui vient de s'écouler est restée la même que celle pratiquée durant les trois années précédentes. Caractérisée par la bienveillance, elle a visé au maintien de l'ordre, qui est le facteur essentiel de la paix et de la prospérité d'un pays, mais maintien prudent, obtenu par la conviction plutôt que par la contrainte.»

Cela est parfaitement exact. Je l'affirme. Je le certifie, et mon témoignage auquel M. Cognacq accorde tant de prix lorsqu'il s'agit de le supprimer, le réjouira sans nul doute. Il a bienveillamment récompensé, couvert de croix et autres médailles – en forme de piastres, comme par hasard – ses bons amis annamites qui venaient bienveillamment de trahir leurs frères. Il a bienveillamment menacé de les envoyer au diable, à Hatien ou à Poulo-Condor, les gens qui se permettaient de se promener en compagnie de ceux qui n'approuvent pas sa politique. Il a bienveillamment mis derrière nous, munis de délicates missions, de pauvres agents de la Sûreté qui avaient besoin de manger. Quant

aux paysans de Camau, ils ont eu droit à sa sollicitude particulière. Il est allé lui-même en personne, voir l'état de leurs rizières, afin de pouvoir, au besoin, les en déposséder bienveillamment.

Lui, employer la contrainte ? Allons donc ! Il en est incapable. Il se donne la peine de nous en informer, et de nous faire garantir par Chavigny (vouï) qu'il dit vrai. Il ne procède que par conviction. Un administrateur de ses amis fait appeler, par exemple, un de nos lecteurs : «Le Gouverneur croit qu'il serait de votre intérêt bien compris de refuser ce journal que vous avez demandé vous-même.» Ou bien un conseiller se donne la peine de se déranger, et explique aux paysans «qu'il ne serait pas sage de leur part de s'opposer à la mise en vente de leurs terres».

Tout cela ne manque pas d'un certain humour féroce, et nous fait songer à ce que serait Ubu gouverneur :

«Après avoir bienveillamment tenté, par tous les moyens, de disqualifier ceux qui ne nous approuvent pas, nous les avons amenés à la conviction qu'ils devaient eux-mêmes demander leur condamnation à mort. Poussés par quelque mauvais démon, ils s'y sont opposés. Nous avons donc prononcé nous-même leur condamnation, avec tout l'intérêt dont nous sommes capable, et les avons fait exécuter bienveillamment. Les excellentes sources d'informations dont nous disposons et que nous censurons nous-même, nous permettent d'affirmer qu'ils se sont repentis après leur mort et nous admirent aujourd'hui sans réserves.»

Non, Monsieur Cognacq. Cette contrainte que vous désavouez a été le seul moyen d'action de votre politique, qui, quoi que vous en disiez, ne tend pas à assurer l'ordre mais bien à donner des ordres, ce qui est assez différent. Vous ne gouvernez la Cochinchine que par la crainte, l'argent et la Sûreté. Et c'est parce que vous n'ignorez pas que toute votre méthode tient en deux mots : «Pourboire et délation»; parce que vous commencez à sentir la haine qui, des rizières les plus éloignées de Cochinchine, s'avance aujourd'hui jusqu'à vous, que vous prenez un tel soin de vous défendre et de faire savoir à tous qu'au fond, tout au fond de votre poche, se trouvent des sentiments de bienveillance que personne n'a jamais vus parce que les piastres amoncelées les cachent comme le mur d'une forteresse.

André Malraux

(Copyright : Mercure de France)

* * *

Walter G. Langlois : «Entre les poèmes cubistes et les grands romans : la période indochinoise de Malraux.»

... En vérité Malraux connut deux aventures en Indochine. La première fut le procès qu'on lui intenta pour avoir dérobé des sculptures dans un temple en ruine de la jungle cambodgienne; la seconde fut sa participation au mouvement nationaliste annamite et son rôle de directeur d'un journal politique soutenant le programme de ce mouvement. Ces deux aventures ont longtemps donné lieu à des rumeurs contradictoires et inventées de toutes pièces. On a raconté que Malraux aurait été un voleur d'objets d'art, un organisateur communiste, un pillier de sanctuaires religieux sans scrupule, un révolutionnaire antifrançais et un agitateur politique à la solde des bolcheviks chinois. L'objet de toutes ces calomnies n'a jamais éprouvé le besoin de rétablir les faits et les historiens de la littérature ont eu beaucoup de difficultés à séparer la réalité de la fiction.

Fort heureusement, il existe de nombreux textes imprimés qui sont des sources directes d'information. Alors que la plupart des comptes rendus du procès de Malraux publiés dans la presse parisienne sont des déformations délibérées des faits, les journaux d'Indochine relatèrent précisément et en détail les séances. Grâce à eux et aux renseignements généreusement fournis par deux témoins oculaires, il a été possible de jeter quelque lumière sur l'infamante «affaire d'Angkor». Quant à la question, plus délicate et complexe, des activités politiques de Malraux dans la colonie, elle demeurera pour toujours en grande partie obscure. Les exégètes savaient depuis longtemps que Malraux avait publié en 1925 un journal saïgonnais *L'Indochine* dont la vie fut brève; au cours d'une année de recherches effectuées dans ce pays en 1956-57, j'ai découvert que cette publication était reparue par la suite sous le nom de *L'Indochine enchaînée*.

Ces deux périodiques, totalisant environ huit cents pages, sont extrêmement révélateurs du climat politique et social de la colonie, mais leur importance vient surtout des trente grands articles que Malraux y publia. Ces articles n'apportent pas seulement des précisions inestimables sur l'évolution de ses préoccupations sociales, mais par leur style et leur contenu ils comblent le fossé entre ses «poèmes en prose» d'inspiration cubiste et les romans passionnément engagés de sa maturité...

... On peut espérer que les renseignements apportés par cette étude mettront un terme aux rumeurs discordantes sur la conduite de Malraux en Extrême-Orient. Les faits démontrent que l'affaire d'Angkor ne fut qu'un simple incident, dû à l'étourderie de la jeunesse et à une erreur de jugement – incident délibérément grossi par les autorités locales pour des raisons personnelles et politiques. Jeune écrivain courageux, idéaliste et talentueux, il se jeta à corps perdu dans la lutte contre la toute-puissante administration coloniale qui privait les indigènes de leurs droits fondamentaux. A vingt-quatre ans, Malraux avait déjà entrepris la croisade qui devait le mener à *La Condition humaine* et à *L'Espoir*.